



Syndicat National des Transports Urbains

S'ENGAGER POUR CHACUN - AGIR POUR TOUS

SECTION SEMITAN

Monsieur BOESWILLWALD
Directeur de la SEMITAN

Nantes, le 17 août 2017

Objet : Notification de l'émergence d'une situation conflictuelle

Monsieur le Directeur,

La section syndicale du SNTU – CFDT, conformément à la loi du 21 août 2007 relative au dialogue social, à la prévention des conflits et à la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs ainsi qu'à l'accord de branche du 03 décembre 2007 sur le développement du dialogue social, la prévention des conflits et la continuité du service public dans les transports urbains de voyageurs qui imposent la mise en œuvre d'un processus de négociation préalable à tout dépôt de préavis de grève, vous notifie qu'elle envisage le dépôt d'un préavis de grève pour les motifs suivants :

- Manque de moyens pour assurer la sécurité des agents Semitan.
- Demande d'effectifs renforcés d'agents de contrôle et de prévention sur l'ensemble de la journée (de l'ouverture à la fermeture du réseau).
- Demande d'une véritable BSTC en nombre, dédiée au réseau urbain, durant la durée du service.
- Demande d'une meilleure réactivité de la police, lors d'un appel d'urgence d'agents Semitan.
- Demande de procédures de la justice plus rapides et plus efficaces, suite aux dépôts de plainte des agents Semitan.
- Exige qu'aucune retenue salariale ou de temps ne soit appliquée aux agents pour la « journée blanche » du lundi 14 août.

Souhaitant vous rencontrer dans les trois jours à compter de la réception de cette notification afin de définir les modalités du processus de négociation préalable.

Dans l'attente veuillez accepter, monsieur le directeur, mes respectueuses salutations.

Le Délégué Syndical
Gabriel MAGNER